

2017

**DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE**



## DONNEES SOCIALES

### EFFECTIFS

Effectif total au  
31 décembre 2017

Au 31 décembre 2017, les effectifs du groupe Ymagis exprimés en Equivalent Temps Plein (ETP) se répartissent de la manière suivante :

Effectifs au 31 décembre	2015	2016	2017
Total (ETP fin de mois)	628,7	726,3	748,1
Evolution		16%	3%

Répartition géographique

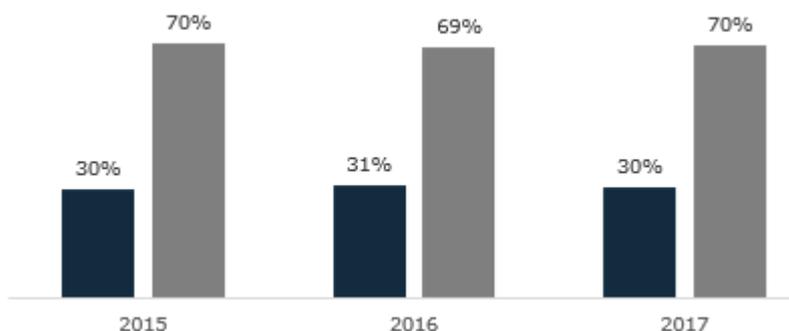
La répartition des ETP par zone géographique est détaillée comme suit :

Effectifs ETP au 31 décembre	2015	2016	2017
France	353,3	350,5	345,7
Espagne	52,2	102,0	111,5
Allemagne	64,5	88,6	93,9
Belgique	82,3	81,9	74,0
Royaume-Uni	14,8	17,9	25,4
Maroc	14,0	18,5	16,3
Biélorussie	N/A	15,0	16,0
Pays-Bas	12,5	13,8	14,6
Turquie	5,0	12,0	12,0
Italie	5,8	5,0	11,0
Russie	6,0	6,0	6,0
Etats-Unis	3,0	4,0	6,0
Autres territoires *	15,3	11,1	15,8
<b>Total effectif monde</b>	<b>628,7</b>	<b>726,3</b>	<b>748,1</b>

(\*) Autriche, Hongrie, Roumanie, Suisse

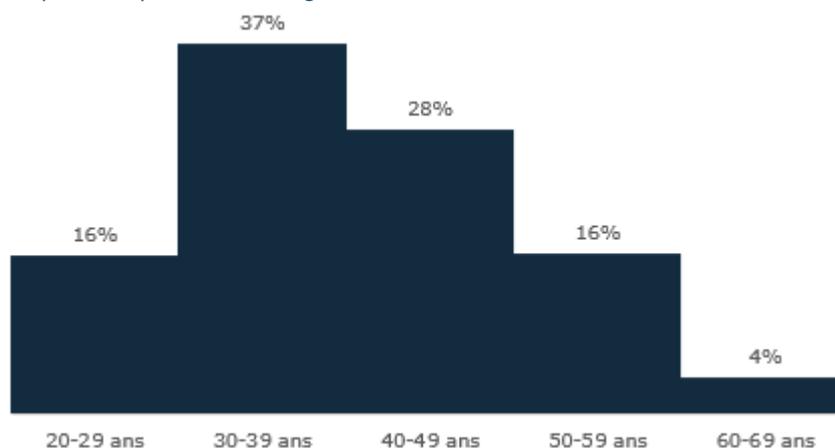
Le groupe est principalement implanté en Europe et notamment en France qui rassemble 46% de l'effectif total. En Espagne et en Allemagne, l'augmentation d'effectifs en 2017 est principalement due à une hausse d'activité dans les branches Acheminement cinémas ainsi que Multilingue et Accessibilité, qui a entraîné des embauches. En Belgique, certains départs volontaires n'ont pas été remplacés à poste équivalent. En Italie, l'acquisition de la société italienne OpenSky Cinema a été finalisée.

Répartition par genre La répartition des effectifs par genre est la suivante :



Ymagis connaît une répartition inégale des genres au sein de son groupe qui reflète la situation de son industrie dans son ensemble. En France, là où se trouve le nombre le plus important de collaborateurs, selon un rapport<sup>1</sup> de 2017 de la Fédération des Industries du Cinéma, de l'Audiovisuel et du Multimédia (FICAM), « plus de deux tiers des salariés permanents sont des hommes. Cette masculinisation est stable, la même répartition étant observée sur les trois derniers rapports de branche. ».

Répartition par tranche d'âge La répartition par tranche d'âge se détaille comme suit :



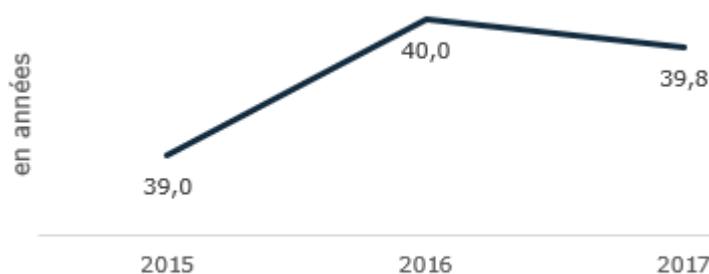
Nous constatons que la majorité des effectifs a moins de 40 ans (53%). En France, selon le rapport de branche de la FICAM<sup>2</sup>, « 60% des effectifs permanents du secteur ont moins de 40 ans (même taux que les années précédentes). Cette tendance est, sans doute, à attribuer à la croissance des technologies audiovisuelles et à l'évolution récente de la branche des entreprises techniques. »

Le nombre de seniors a augmenté dans le groupe au fil des acquisitions d'entreprises, souvent implantées depuis des années dans le secteur du cinéma.

<sup>1</sup> FICAM, Rapport de branche 2017 : Entreprises techniques au service de la Création et de l'Évènement - Secteur de l'audiovisuel et du cinéma [http://www.ficam.fr/IMG/pdf/rapport\\_de\\_branche\\_2017\\_entreprises\\_techniques\\_version\\_de\\_finitive.pdf](http://www.ficam.fr/IMG/pdf/rapport_de_branche_2017_entreprises_techniques_version_de_finitive.pdf)

<sup>2</sup> FICAM, Rapport de branche 2017, Op. cit.

## Evolution de la moyenne d'âge



Suite à l'intégration d'Eclair Group en 2015, l'âge moyen a significativement augmenté dans le groupe pour finalement se stabiliser sur ces trois dernières années. A noter que l'âge médian au 31 décembre 2017 était de 39 ans.

## Embauche et licenciements

2017	Embauches CDI	Embauches CDD	Embauches autres contrats	Licenciements	Autres départs
France	31	29	4	10	<sup>(FR)</sup> 59
Belgique	5	3	1	1	<sup>(BE)</sup> 11
Espagne	9	18		3	9
Autres territoires recensés *	12	5			4
<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>55</b>	<b>5</b>	<b>14</b>	<b>83</b>

\* Autres territoires : Allemagne, Italie, Royaume-Uni  
 Les Autres contrats sont les contrats de professionnalisation, apprentissages et stages

- ▶ (FR) - En 2017 en France, on compte 25 démissions, 15 fins de contrat à durée déterminée, 10 ruptures conventionnelles, 5 fins de période d'essai, 3 départs à la retraite et 1 rupture de contrat d'apprentissage anticipée.
- ▶ (BE) En Belgique, certains postes ont parfois été déplacés au sein d'une autre filiale du groupe (deux personnes aux Pays-Bas par exemple).

De manière globale, nous observons que les contrats conclus en 2017 sont en majorité des contrats à durée indéterminée. Des contrats à durée déterminée sont par ailleurs mis en place pour accompagner le surcroît d'activité temporaire due à la saisonnalité de notre activité.

Enfin, les embauches sur d'autres contrats sont le fruit d'un souhait d'Ymagis d'impliquer ses collaborateurs en matière de transmission de savoirs par l'accueil des jeunes en contrat de professionnalisation, en apprentissage et en stage.

## Evolution des rémunérations

en K€	Notes	2017	2016	Var.	%
Charges de personnel	(3)	(45 497)	(39 857)	(5 640)	14,2%

Globalement, l'accroissement de la masse salariale s'explique par une indexation annuelle sur le coût de la vie et une enveloppe d'augmentations distribuée au premier trimestre 2017 pour récompenser et encourager les bonnes performances des collaborateurs.

## ORGANISATION DU TRAVAIL

**Temps de travail** Le Groupe respecte les obligations légales et contractuelles relatives aux horaires de travail applicables dans chacune des filiales. Le temps de travail est fonction du nombre d'heures légales dans chaque pays et accords de branche en vigueur.

Le tableau ci-dessous reprend le temps de travail légalement ou conventionnellement en vigueur comparé au temps de travail théorique travaillé au sein de l'entité ou du pays concerné(e). Ce temps de travail est défini comme théorique parce qu'il ne tient pas compte des heures supplémentaires et astreintes.

- ▶ En France, les situations sont variées, les cadres sont pour la majorité au forfait jours, ils travaillent 218 jours par an, et bénéficient de journée de récupération du temps de travail (JRTT) contrairement aux non cadres, ou cadres aux 35 heures.
- ▶ En Allemagne, la convention collective concernant notre secteur d'activité, limite le temps de travail à 40 heures par semaine. CinemaNext Germany (Düsseldorf) a convenu d'un temps de travail plus avantageux, les employés y travaillant 38,5 heures.
- ▶ En Espagne, deux conventions collectives ont été signées. L'une concernant les comédiens qui travaillent 32 heures par semaine. La seconde convention est applicable pour les autres employés (administratifs, ventes, technique) qui travaillent 39 heures par semaine.
- ▶ Au Royaume-Uni, tous les employés de la filiale CinemaNext UK ont opté pour travailler 40 heures au lieu des 48 heures possibles.

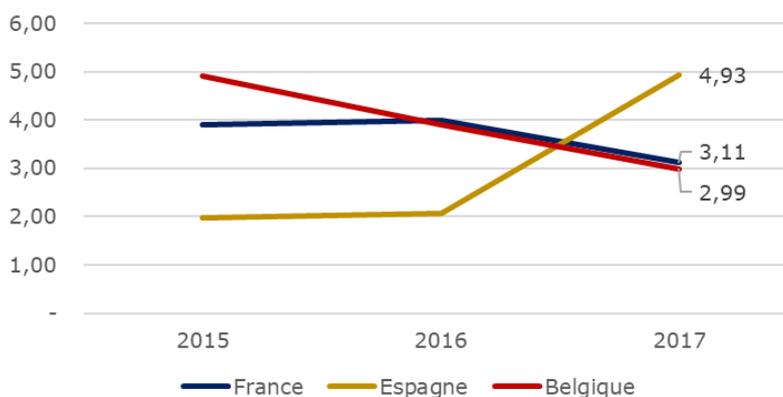
Pays	Durée légale par semaine	Temps de travail théorique Ymagis	
France	35h	35h	
Belgique	38h	38h	
Italie	38,3h	38,3h	
Autriche	40h	38,5h	
Allemagne	40h	40h	
Biélorussie			
Roumanie			
Russie			
Hongrie			
USA			
Pays-Bas			
Croatie			
Espagne	40h	39h	32h
Suisse	42h	42h	
Maroc	44h	44h	
Turquie	45h	45h	
Royaume-Uni	48h	40h	

**Absentéisme** L'absentéisme est calculé sur la base du nombre d'heures non travaillées en raison de maladie, d'accident, ou de congés maternité/paternité, comparé au nombre d'heures travaillées sur la période. Les absences autorisées pour congés sans solde, parentaux, sabbatiques, pour création d'entreprise, pour événements familiaux, congés payés ou absences RTT ne sont pas prises en compte dans la détermination du taux d'absentéisme.

En France et en Belgique, le taux d'absentéisme est en baisse. On dénombreait deux arrêts longue maladie en France cette année.

En Espagne, le taux d'absentéisme en 2017 s'élève à 4,93%. A noter que l'absentéisme a baissé de 2,50% à 2,40% dans l'entité valencienne Proyecson. La majorité des absences dans l'entité barcelonaise est due à un arrêt longue maladie pour une personne, faisant significativement augmenter le taux d'absentéisme chez Ymagis Spain (de 4,30% en 2016 à 7,75% en 2017).

Evolution du taux d'absentéisme



## RELATIONS SOCIALES

Organisation du dialogue social en France

Les procédures d'information, de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci. On compte deux Unités Economiques et Sociales (UES) :

- ▶ L'UES Eclair comprenant les sociétés Eclair Media, Eclair Cinéma, Eclair Préservation, Eclair Logistics
- ▶ L'UES Ymagis comprenant Ymagis SA, CinemaNext France, Ymagis Engineering Services

Concernant l'UES Eclair, en juin 2016, 23 sièges avaient été pourvus, aujourd'hui on compte 18 élus.

Pour l'année 2017, on compte 7 réunions ordinaires, et 3 réunions extraordinaires, dont 2 concernant le Comité d'Entreprise (CE) et 1 le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

Concernant l'UES Ymagis en 2017, on compte 11 réunions ordinaires, et 1 réunion extraordinaire concernant le CE.

Le renouvellement des élections professionnelles concernant l'UES Ymagis devait avoir lieu le 17 novembre 2017, toutefois à la suite d'une réforme en droit du travail, les élections ont été reportées. Une prorogation des mandats des élus actuels a été mise en place. Le décret concernant les élections professionnelles a été publié au journal officiel le 29 décembre 2017. Le premier tour des élections professionnelles est donc prévu au premier semestre 2018.

Afin que l'ensemble des collaborateurs soit informé des sujets traités lors de ces réunions, les membres de chacune des délégations uniques du personnel sont tenus de communiquer les procès-verbaux des réunions par voie d'affichage et/ou par courriel

Organisation du dialogue social en Espagne	L'entité Tecnison (Madrid) a participé aux négociations de renouvellement de la convention collective menée par l'association professionnelle des studios de doublage. Lors de cette négociation, le puissant syndicat d'acteurs a appelé à une grève. Elle a duré quarante-cinq jours et a été suivie par la majorité des acteurs espagnols, comprenant ceux qui travaillent dans notre studio madrilène, entre mars et mai 2017.
Organisation du dialogue social en Belgique	Le site de Liège compte un comité pour la prévention et la protection au travail qui se réunit mensuellement. Le nouveau conseiller en prévention a pris ses fonctions le 1er janvier 2018, après avoir participé à la réunion de décembre 2017 aux côtés du conseiller précédent.
Organisation du dialogue social au niveau du groupe	<p>L'effectif relativement réduit nous conduit à mener un dialogue direct avec les collaborateurs dans les entités ne disposant pas de service Ressources Humaines. C'est dans cette optique qu'un poste de communication interne a été créé et qu'une plateforme de communication interne a été lancée. Cette plateforme est un lieu de partage d'informations accessibles à tous.</p> <p>Le 3 juillet 2017 a été lancée une enquête de satisfaction à travers l'ensemble du groupe. Les collaborateurs avaient six semaines pour répondre à différentes questions regroupant 5 thèmes majeurs : le poste occupé, le management, la compagnie, l'environnement de travail ainsi que la collaboration existante entre les collaborateurs.</p> <p>Cette enquête est un baromètre social permettant d'avoir le ressenti des collaborateurs sur l'ensemble du groupe. Pour cette première enquête, 40% des collaborateurs ont répondu. Les résultats de cette enquête ont été présentés en fin d'année, lors du staff meeting. Cette enquête permet à la Direction d'orienter sa stratégie interne en fonction des résultats reçus et connaître l'avis des salariés sur des points essentiels à la bonne marche de l'entreprise.</p>
Bilan des accords collectifs en France	<p>Le 1er octobre 2017, deux accords collectifs ont été négociés pour modifier les périmètres des UES Eclair et Ymagis.</p> <p>La société Eclair Logistics a ainsi quitté l'UES Ymagis au profit de l'UES Eclair. La société Eclair Logistics exerce des activités voisines à celles de l'UES Ymagis, insusceptibles de caractériser une unité économique, alors que ces activités sont complémentaires à celles de l'UES Eclair.</p> <p>Suite aux négociations annuelles obligatoires, l'UES Ymagis a mis en place un plan d'action en faveur de l'égalité femmes-hommes.</p>
Bilan des accords collectifs en Espagne	Comme mentionné précédemment, la convention collective des acteurs de doublage de Madrid a été renégociée au niveau sectoriel. Un accord a été signé le 12 mai 2017, il est valable pour une période de trois ans.

## **SANTE ET SECURITE**

Conditions de santé et sécurité au travail	<p>Ymagis respecte les dispositions légales de chaque pays sur les conditions de santé et sécurité au travail.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ En France, quatre centres médicaux sont en charge de la prévention avec l'attribution d'un médecin du travail. Les salariés exposés à certains risques, notamment les techniciens, bénéficient d'une surveillance médicale renforcée.</li> <li>▶ En Espagne, la société Ymagis Spain a signé un contrat avec une nouvelle société externe pour suivre les conditions de santé et de sécurité des employés. Un technicien spécialisé en prévention des risques a effectué une visite des bureaux en décembre pour étudier les postes de travail. Les résultats de son enquête contenant les actions à prendre sont attendus au premier trimestre 2018.</li> </ul> <p>La revue annuelle effectuée par un technicien sur le site de Tecnison à Madrid s'est tenue en novembre 2017. Des actions pour remédier aux risques identifiés sont en cours.</p>
--	--

- ▶ En Belgique, un service externe s'occupe de la prévention avec l'aide d'un médecin du travail qui évalue chaque année les risques de certains métiers.

Bilan des accords signés avec les organisations

Aucun accord n'a été signé pendant l'année 2017 concernant les notions de santé et de sécurité.

Taux de gravité, taux de fréquence des accidents du travail et maladies professionnelles

Nous recensons une légère hausse des accidents du travail cette année en France, et observons que la plupart ont eu lieu sur le trajet domicile/lieu de travail.

- ▶ En France :
  - 8 accidents du travail recensés (5 en 2016) ;
  - 6 accidents ayant engendré un arrêt de travail, dont 2 de longues durées (6 mois) (4 en 2016) ;
  - 257 jours d'arrêt faisant suite à un accident du travail (90 en 2016) ;
  - Taux de gravité : 0,45 (0,19 en 2016).

Le taux de gravité représente le nombre de journées indemnisées (par la sécurité sociale ou un autre organisme de santé) pour 1 000 heures travaillées, c'est-à-dire le nombre de jours calendaires perdus par incapacité temporaire pour 1 000 heures de travail.

- Taux de fréquence : 10,43 (8,34 en 2016).

Le taux de fréquence des accidents du travail est le nombre d'accidents avec arrêt de travail supérieur ou égal à un jour, survenus au cours d'une période de 12 mois par million d'heures de travail.

- ▶ En Espagne
  - 5 accidents du travail recensés, dont 4 sur le trajet du travail ;
  - 1 accident ayant engendré un arrêt de travail ;
  - 78 jours d'arrêt faisant suite à cet accident du travail.

## FORMATION

Politique de formation

Au regard des récentes acquisitions menées, il nous est difficile à ce stade de retracer l'ensemble des formations effectuées sur l'année 2017 pour tout le Groupe.

La moitié des heures de formation en France concernait le personnel en contrat de professionnalisation. Plus d'un quart de ces heures de formation concernaient la santé et la sécurité au travail : sensibilisation des risques chimiques, prévention risque incendie et la formation des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

De manière générale, le nombre d'heures de formation total est en baisse en 2017 par rapport à 2016 principalement parce que contrairement à ce qui s'est passé en 2016, la formation à l'anglais n'a pas été externalisée et qu'un grand nombre de formations obligatoires ne sont pas à dispenser tous les ans. En 2018, l'accent sera mis sur une offre élargie de formations aux collaborateurs.

En 2017, nous avons lancé un programme de pratique collaborative de l'anglais. A l'aide d'un outil de téléconférence, cinq à six employés situés dans des pays différents se retrouvent pour converser en anglais, une fois par semaine. Les groupes hétérogènes se composent de débutants jusqu'à des personnes bilingues, et permettent à tous de participer et d'apprendre. 30 employés du groupe ont commencé en janvier 2018 ces tables de conversation.

Nombre total d'heures de formation

- ▶ En France, des organismes de formation externes ont dispensé 1 578 heures de formation à 81 collaborateurs. De plus, quatre personnes en contrat professionnel ont bénéficié de 1.904 heures de formation.
- ▶ En Espagne, l'entité Tecnison a consacré 20,5 heures à la formation tandis que 66 heures ont été effectuées chez Ymagis Spain.
- ▶ En Belgique, la formation continue formelle a compté pour 1.825,9 heures en 2017.

## EGALITE DE TRAITEMENT

Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

La société s'engage en faveur de la promotion de l'égalité professionnelle et réaffirme son attachement au respect du principe de non-discrimination entre les femmes et les hommes, cet attachement valant pour l'ensemble des filiales du Groupe, dans tous les pays où elles sont implantées.

En France, l'UES Ymagis a mis en place un plan d'action en faveur de l'égalité femmes-hommes.

Ce plan d'action contient quatre axes :

- ▶ Améliorer l'égalité professionnelle dans le recrutement ;
- ▶ Assurer une évolution professionnelle identique entre les femmes et les hommes ;
- ▶ Garantir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- ▶ Développer des actions en faveur d'un meilleur équilibre vie professionnelle – vie familiale.

Mesures prises en faveur du maintien dans l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées

Suivant un recensement interne effectué en fin d'année 2017<sup>3</sup>, à travers l'Europe, 52% des bureaux sont totalement accessibles aux personnes à mobilité réduite et 35% le sont partiellement. A l'échelle du groupe, en moyenne seul 1 établissement sur 10 est difficilement accessible. Les déménagements prévus sur l'année 2018 auront par ailleurs tous lieu dans des bâtiments accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Mesures prises en faveur de la lutte contre les discriminations

Le Groupe est fermement engagé à lutter contre tout type de discrimination. En décembre 2017, le président a réaffirmé son engagement et sa vision des valeurs de l'entreprise, parmi lesquelles figurent l'intégrité et la solidarité.

Ymagis met en œuvre toutes les mesures nécessaires dès qu'une situation pouvant évoquer une discrimination apparaît, de l'entretien individuel à la mesure disciplinaire qui s'impose.

Afin de joindre plus facilement les collaborateurs éloignés, un questionnaire électronique est en accès libre sur l'intranet du groupe pour tous les collaborateurs depuis décembre 2017. Il permet de signaler tout comportement non-adéquat dans l'entreprise. Le service des ressources humaines est directement averti et saisit immédiatement les responsables concernés si le cas le nécessite.

<sup>3</sup> Etude réalisée via un questionnaire en ligne entre décembre 2017 et début janvier 2018. Moyenne sur 23 bureaux répondant, représentant environ 716 collaborateurs à l'année

## DONNEES ENVIRONNEMENTALES

En 2017, aucune provision ni garantie pour les risques en matière d'environnement n'a été prévue. De par son activité, Ymagis n'a pas identifié de réels risques liés au changement climatique et constate aussi l'absence de consommation de matières premières au sens strict.

Par ailleurs, l'utilisation des sols par Ymagis a été limitée à la construction d'un bâtiment sur une zone industrielle à Barchon en Belgique. A part cela, aucune artificialisation des sols n'a eu lieu en 2017.

En outre, les structures d'Ymagis sont majoritairement implantées en ville ou en zone industrielle ce qui n'implique donc pas de réelles problématiques en matière de biodiversité.

Enfin, aucune cantine ni restauration n'est présente au sein des différents établissements de l'entreprise, ainsi les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire sont très limitées.

### POLITIQUE GENERALE EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE

Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales, et le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière environnementale

Du fait de son activité assujettie à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement, Eclair Media a déposé en préfecture une déclaration de succession pour l'activité de restauration des films en nitrate de cellulose.

Actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement / les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

Suite à une étude à travers les sites d'Ymagis dans le monde, nous avons observé que 9 bureaux sur 10 se trouvaient à moins d'un kilomètre et demi d'une station de transport public. Ces localisations contribuent à faire des transports en commun le mode de transport privilégié pour les collaborateurs d'Ymagis<sup>4</sup>.

Il est apparu de cette même étude que les collaborateurs utilisent des verres et tasses réutilisables dans une majorité (65%) des bureaux du groupe. Cependant Ymagis s'engage à mener des actions de sensibilisation pour réduire les verres et tasses jetables dans ses locaux en 2018.

### POLLUTION ET GESTION DES DECHETS

Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets de l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement

En France, l'équipe de restauration d'Eclair Media assure la manipulation et le stockage temporaire de films anciens sur supports nitrate dans le cadre de travaux de restauration avant leur restitution aux Archives Françaises du Film ou à l'INA. Au regard des quantités totales de films sur support de nitrate de cellulose susceptibles d'être présentes, le site de production à Vanves est assujetti à la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Eclair Media a donc déposé en préfecture une déclaration de succession pour l'activité de restauration des films en nitrate de cellulose.

Rejet de l'eau

Cette même activité peut rejeter des eaux industrielles qui sont retenues sur site puis collectées et enfin éliminées comme des déchets dangereux par un repreneur agréé.

L'essuyeuse utilisant le solvant hydrofluoroéther (HFE) fonctionne en circuit fermé. L'ensemble des manipulations du solvant est réalisé par un prestataire extérieur.

Le stockage des produits dangereux (perchloréthylène, HFE et SES) se fait selon les normes de sécurité en vigueur.

Ainsi toutes les dispositions sont prises pour qu'il ne puisse pas y avoir de déversement de matières dangereuses dans le réseau communal.

<sup>4</sup> Etude réalisée via un questionnaire en ligne entre décembre 2017 et début janvier 2018. Moyenne sur 23 bureaux, représentant environ 716 collaborateurs à l'année

Rejet de l'air Les seuls rejets de l'activité Eclair Media sont issus de l'atelier de restauration et numérisation. Cela correspond aux vapeurs de solvants (perchloréthylène, HFE et SES) lors du fonctionnement des différentes machines.

Les dispositions permettant de limiter les émissions atmosphériques sont :

- ▶ La substitution du perchloréthylène ;
- ▶ La limitation des machines fonctionnant au perchloréthylène ;
- ▶ La suppression et l'externalisation de certaines activités (reproduction et développement) ;
- ▶ La canalisation des émissions due à l'installation d'un système d'extraction mécanique permettant de capter les vapeurs à la source du dégagement couplée à un filtre de type charbon actif dièdre ;
- ▶ L'évacuation réalisée en toiture permettant une bonne dispersion des polluants restants (non absorbés par le filtre à charbon).

Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité En France, l'unité de restauration d'Eclair Media n'induit aucune source d'émission sonore ne respectant pas les valeurs limites fixées dans l'arrêté du 23 janvier 1997 relatif à la limitation des bruits émis dans l'environnement par les installations classées pour la protection de l'environnement.

De plus, Ymagis veille à ce qu'au sein de tous ses sites, aucune émission sonore ne dépasse les seuils fixés par les législations de chaque pays.

## ECONOMIE CIRCULAIRE

Prévention et gestion des déchets Ymagis utilise des produits conformes à la directive 2011/65/UE régissant l'utilisation et le traitement des matériaux ROHS (Restriction of Hazardous Substances : restriction des substances dangereuses). En effet, les serveurs Dolby DSS, DOREM, les cartes Intel et les cartes mères Supermicro, contenant du plomb sont conformes aux normes imposées par cette directive.

Conformément au code de l'environnement régissant l'utilisation des matériaux précieux, les films en nitrate de cellulose présents sur le site de Vanves sont stockés dans un caisson dédié, situé en extérieur afin que ceux-ci ne s'autodégradent pas.

Concernant le traitement des déchets de bureau, Ymagis a installé des boîtes à disposition du personnel afin de collecter les déchets de papier et permettre leur tri ultérieur et leur valorisation. Ymagis a pour but d'augmenter son implication dans la sauvegarde de l'environnement et le tri des déchets, conformément au décret n°2016-288 du 10 mars 2016.

Conformément aux directives 2012/19/UE, 2013/56/CE et au code de l'environnement imposant de recycler les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE), Ymagis utilise les services de la société Fiducial afin de procéder au recyclage de ses lampes et ampoules, ainsi que de ses piles et accumulateurs.

Ymagis est en relation avec la société Ecoburotic afin de recycler ses cartouches et toners comme le prévoit la loi 92-646 du 13 juillet 1992 et le code de l'environnement.

De plus, selon l'étude menée fin 2017, deux tiers des entités recensées ont affirmé procéder au tri sélectif des déchets de bureau.

Enfin, la moitié des entités n'impriment plus les bulletins de salaires de leurs employés (représentant les deux tiers des employés du groupe).

Utilisation durable des ressources

- ▶ Consommation d'électricité  
Le recensement dans 22 sites qui étaient en mesure de fournir leurs consommations représente 543 employés. Cette étude fait apparaître que la consommation d'électricité pour l'année 2017 est égale à 4.888 MWh, soit environ 9 002kWh par personne et par an.

- ▶ **Consommation de gaz**  
Sur les 6 établissements<sup>5</sup> en mesure de fournir leur consommation de gaz sur 2017 et représentant environ 235 collaborateurs, la consommation moyenne s'élevait à 1.930kWh par personne et par an.
- ▶ **Consommation d'eau**  
Sur les 8 établissements représentant 241 employés<sup>6</sup>, la consommation totale s'élevait à 1.698 mètres cubes, soit une moyenne par collaborateur de 7 mètres cubes.  
Nous ne possédons pas de données sur un périmètre équivalent pour comparer les consommations 2017 à celles des années précédentes.

## CHANGEMENT CLIMATIQUE

Postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serres générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit

Une des activités du groupe est la livraison de contenu dans les salles de cinéma. Traditionnellement, les studios ou distributeurs produisaient et faisaient acheminer leurs films dans des boîtes de bobines en cellulose. Récemment, les films ont été transportés sur des supports de stockage amovibles (disques durs, clefs USB). La livraison et la récupération de ces supports supposait l'organisation d'un transport aller puis retour pour ces contenus.

Au cours de ces dernières années, Ymagis a équipé de nombreuses salles pour qu'elles puissent recevoir des « eDeliveries ». En 2017, ces envois virtuels étaient encore en augmentation<sup>7</sup>. Cela signifie moins de camions sur les routes pour transporter les disques durs. Il reste cependant périlleux de comptabiliser la quantité d'émission de gaz à effet de serre non-générée en conséquence de cette activité.

Nous ne possédons pas de données sur un périmètre équivalent pour comparer les rejets de gaz à effet de serre en 2017 à ceux des années précédentes.

A ce stade, nous n'avons pas établi de bilan d'émission des gaz à effet de serre permettant d'identifier les postes significatifs sur les différents scopes (1,2 et 3). Une étude selon la méthodologie ADEME est prévue au sein de la société.

Objectifs de réduction fixés volontairement à moyen et long terme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les moyens mis en œuvre à cet effet

L'étude menée dans tous les bureaux à la fin de l'année 2017 a participé à la sensibilisation aux questions et gestes éco-responsables. Le groupe s'engage à continuer et élargir son recensement annuel des consommations énergétiques afin de mieux évaluer les priorités d'action à mettre en place pour les années à venir.

<sup>5</sup> Etude réalisée via un questionnaire en ligne entre décembre 2017 et début janvier 2018. Bureaux représentés : Berlin (Albionplatz), Berlin (Greifswalder), Berlin (Reuchlinstr.), Minsk, Düsseldorf, Lausanne, Paris (Montrouge) et Valence

<sup>6</sup> Bureaux représentés : Berlin (Greifswalder), Berlin (Reuchlinstr.), Minsk, Lausanne, Madrid, Paris (Issy-les-Moulineaux), Paris (Montrouge) et Valence

<sup>7</sup> Dans un rapport sur les livraisons de contenu, la eDelivery est en augmentation de 1,3% en 2017 Source : document interne « 2017 Theatrical Delivery Stats.xls » (chiffres non définitifs en France)

## DONNEES SOCIETALES

### ENGAGEMENTS SOCIAUX EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Impact de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement local, sur les populations riveraines ou locales

#### Une activité ancrée dans son territoire

Le siège social d'Ymagis est ancré depuis 10 ans en France. En effet, le groupe réalise l'ensemble de ses activités dans son pays d'origine, afin de conserver le savoir-faire et maintenir une activité économique et sociale sur le territoire.

Des partenariats avec des lieux de restauration ont été mis en place favorisant le développement indirect de proximité. De plus, les visites régulières des collaborateurs du groupe basés en dehors de France nourrissent dans une certaine mesure le tissu local hôtelier de Montrouge.

En France, le groupe collabore tout au long de l'année avec des intermittents du spectacle. Rapporté sur l'année 2017, l'effectif moyen est de 24 (équivalents temps-plein) par mois. Le pic d'activité se situe entre février et juillet avec en moyenne 151 intermittents (ETP) par mois.

#### Développement de l'emploi par l'innovation

En décembre 2017, le groupe Ymagis a remporté deux prix lors du festival international CinemaCon. Ces « Digital Cinema Report's Catalyst Awards » ont récompensé le travail de développement de la plateforme EclairPlay<sup>8</sup> ainsi que EclairColor<sup>9</sup> pour sa technologie HDR dédiée au cinéma.

La technologie EclairColor est mise à disposition des laboratoires qui peuvent se faire certifier pour post-produire des contenus cinématographiques en HDR. Plus la technologie devient populaire et plus les laboratoires pourront employer de coloristes qui utilisent EclairColor.

De plus, Eclair Cinéma a été retenu pour le Trophée César & Technique 2018. Déjà en 2016, l'entreprise avait été nommée pour l'année 2017. Ce Trophée met en valeur les prestataires techniques du cinéma en France, et tout particulièrement les entreprises s'étant démarquées pour leur capacité à faire valoir un événement, une stratégie de développement ou une contribution particulière à la production cinématographique durant l'année écoulée.

Eclair Cinéma a également été nommé pour concourir au Prix de l'Innovation César & Techniques en 2018 grâce à sa solution EclairPlay.

L'année 2017 a également marqué le lancement officiel de l'incubateur à idées Ymagine. Cet incubateur permet aux employés du groupe de proposer des projets novateurs et de recevoir un accompagnement logistique et financier.

#### Renforcement du lien social

Ymagine a généré le projet EclairGame qui rassemble des joueurs de jeux vidéo dans des salles de cinéma. A l'image des tournois sportifs, les concurrents ainsi que leurs « e-supporters » se retrouvent physiquement dans une même salle pour échanger sur leur passion. EclairGame apparaît comme un futur vecteur de lien social dans le monde du jeu vidéo en France.

<sup>8</sup> Plus d'informations sur EclairPlay : [intro.eclairplay.com](http://intro.eclairplay.com)

<sup>9</sup> Plus d'informations sur EclairColor : [www.eclaircolor.com](http://www.eclaircolor.com)

Relations entretenues avec les parties prenantes de la société et les modalités du dialogue avec celles-ci

En France, le Groupe Ymagis est représenté auprès de la Ficam (Fédération des Industries du Cinéma, de l'Audiovisuel et du Multimédia) par Christophe Lacroix, SVP Ymagine.

Cette organisation patronale travaille sur les évolutions des activités et des savoir-faire techniques de notre industrie. Les intérêts nationaux français et internationaux sont promus et défendus par cette organisation à travers notamment des accords et des groupes de travail. La responsabilité sociale et environnementale des entreprises partenaires est un sujet sur lequel les membres collaborent tout au long de l'année.

Membre de l'Association Française de Normalisation (AFNOR) et de la Society of Motion Picture and Television Engineers (SMPTE), Ymagis participe également aux travaux de normalisation internationale des contenus projetés. Le groupe participe au rayonnement de la technicité française et présente régulièrement lors de conférences internationales ses avancées dans le domaine de standard technique de contenus cinématographiques.

Actions de partenariat ou de mécénat

Nous n'avons à ce jour ni partenariat ni mécénat mis en place avec des associations mondiales.

Cependant, à l'occasion du festival de la fiction TV à La Rochelle, le groupe a décidé d'offrir aux participants leur adhésion à l'association « Sur le Chemin de l'école<sup>10</sup> ». Cette association récolte des fonds pour soutenir des enfants qui veulent accéder à l'éducation dans des zones reculées du monde. Ce type d'action solidaire est encouragé au sein du groupe et Ymagis compte les multiplier au cours de l'année 2018 afin de sensibiliser le plus grand nombre possible de personnes aux questions sociétales.

## SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS

Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux

L'année dernière, nous annonçons notre volonté de prendre en compte les enjeux sociaux et environnementaux dans notre politique achats ainsi que dans nos relations avec les fournisseurs et les sous-traitants.

En 2017, afin de renforcer et repositionner la fonction Achats du groupe, nous avons créé la fonction et engagé un directeur des achats en avril. Son chantier de structuration est basé sur trois piliers :

- ▶ Identifier les domaines clés de création de valeur dans la chaîne d'approvisionnement de bout en bout ;
- ▶ Centraliser les achats pour renforcer la fonction et négocier au niveau groupe ;
- ▶ Définir avec précision le mix produit / fabricant d'origine qui correspond aux marchés locaux et aux tendances mondiales tout en suivant les changements technologiques, l'évolution des produits, et en identifiant les opportunités de produits.

Prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale

Les fournisseurs sélectionnés pour participer à une consultation le sont sur plusieurs critères dont leurs engagements vis-à-vis de la responsabilité des entreprises et de la santé, sécurité et de l'environnement.

Dans notre démarche de structuration, nous avons également créé la fonction et nommé un directeur qualité en 2017. Son objectif est de mettre en place un système de management de la qualité selon la norme ISO 9001.

Parmi les grands principes de cette norme, on retrouve le management des relations avec les parties intéressées, telles que les fournisseurs. Nous sommes aux prémices de la collaboration avec nos prestataires sur les enjeux sociaux et environnementaux, néanmoins nous réaffirmons notre engagement à prendre en compte notre responsabilité durable dans la gestion de notre chaîne d'approvisionnement.

<sup>10</sup> Sur le Chemin de l'école est une Association, loi de 1901, fondée par Pascal Plisson, le réalisateur du film éponyme sorti en 2013, et Barthélémy Fougea, son producteur. [www.surlechemindelecole.org](http://www.surlechemindelecole.org)

## LOYAUTE DES PRATIQUES

Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité

Comme mentionné précédemment, le groupe Ymagis a initié la mise en place d'un système de management de la qualité en suivant les exigences de la norme ISO 9001. Cette norme est basée sur des principes de management parmi lesquels on compte une forte orientation client, la motivation et l'engagement de la direction, l'approche processus et l'amélioration continue.

L'engagement d'Ymagis à respecter la norme ISO 9001 renforcera la volonté du groupe de délivrer des produits et services uniformes et de bonne qualité.

D'autre part, la sécurité des données est un élément incontournable pour la protection des droits de propriété des ayants-droit.

La sécurité de nos données et de celles que nous détenons pour le compte d'ayants-droit répond aux normes les plus strictes, comme par exemple celles de la MPAA (Motion Pictures Association of America). Elle fait l'objet d'audits externes réguliers sur le respect de cette norme.

Une charte informatique a été rédigée pour la France. Elle a été présentée et signée par les salariés. Cette charte est une annexe au règlement intérieur de l'entreprise et a pour ambition principale de concilier la protection individuelle des salariés en matière de technologies de la communication et la préservation de la sécurité et des intérêts légitimes de la structure et de ces clients.

## INFORMATION RELATIVE A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Ymagis a mis en place une série de mesures pour prévenir la corruption dans le groupe. Suite à la Loi Sapin II promulguée en décembre 2016, certaines actions ont été officialisées au premier trimestre 2018.

Code de conduite

Le code de conduite relatif à la corruption et au trafic d'influence a été rédigé et sera présenté à la délégation des représentants du personnel avant d'être ratifié dans le règlement intérieur. Il contient les définitions de ces concepts clefs liés à la corruption, leurs illustrations ainsi que des recommandations de comportements attendus par le groupe.

Dispositif d'alerte éthique

Le dispositif d'alerte éthique est en cours d'implémentation. Ymagis négocie actuellement un contrat avec une société qui fournira une application ainsi qu'une ligne téléphonique directe multilingue (au moins quatre langues) pour qu'un potentiel lanceur d'alerte puisse adresser ses observations en toute confidentialité. Ce fournisseur émettra ensuite un rapport adressé au service concerné pour que les agissements contraires à notre code de conduite et à la loi soient corrigés.

### Esquisse de cartographie des risques

Une première esquisse de cartographie des risques par pays a été réalisée dans le but d'identifier les territoires les plus à risque. Elle est basée sur la ventilation géographique du chiffre d'affaires de 2017.

2016 Classement Transparency International	Pays	% du chiffre d'affaires 2017 Ymagis Group
23	France	32,8%
15	Belgique	23,2%
41	Espagne	12,4%
10	Allemagne	12,2%
8	Pays-Bas	3,5%
10	Royaume-Uni	3,3%
60	Italie	2,7%
17	Autriche	1,8%
79	Biélorussie	1,6%
131	Russie	1,6%
55	Croatie	1,0%
75	Turquie	0,9%
5	Suisse	0,7%
47	République Tchèque	0,7%
57	Roumanie	0,5%
57	Hongrie	0,4%
18	Etats-Unis	0,4%
90	Maroc	0,3%
10	Luxembourg	0,1%

Il apparaît en premier lieu que 90% de nos revenus proviennent des 25 pays les plus intègres en matière de corruption (au classement de Transparency International Corruption Perceptions Index 2016). Ensuite, 8% de notre chiffre d'affaires est issu de pays classés 26ème à 60ème. Enfin, seul 2% de notre chiffre d'affaires provient des pays plus bas au classement de Transparency International, donc plus à risque en termes de corruption.

### Procédures d'évaluation des partenaires commerciaux

D'une part, depuis l'arrivée de notre nouveau directeur des achats groupe, une procédure d'achats a été mise en place pour garantir une cohérence centralisée sur les procédures de sélection des fournisseurs et sous-traitants. Concernant les ventes, les équipes commerciales de nos diverses activités s'organisent de manière décentralisée.

A ce jour, il n'existe pas de procédure formelle sur la lutte contre la corruption dans nos services commerciaux.

### Audit comptable et financier

Ymagis a fait appel à plusieurs sociétés externes pendant le dernier trimestre pour fournir un état des lieux complet de procédures pré-identifiées. A ce jour, le contrôle interne reste à structurer dans le département financier. Il est à noter que l'embauche d'un responsable du contrôle interne est prévue pour l'année 2018.

A noter que le processus d'achat a été revu en fin d'année 2017 dans son intégralité par les commissaires aux comptes dans le cadre de leurs diligences. Cet audit n'a fait l'objet d'aucune remarque ou conclusion laissant à penser que les procédures en place peuvent être de nature à alimenter la corruption au sein du groupe.

Introduction du dispositif de signalement éthique

L'introduction du dispositif de signalement éthique en 2018 marquera le coup d'envoi d'une campagne de sensibilisation auprès de tous les employés. Cette campagne sera menée sur l'intranet, via de l'affichage et sur le réseau social interne. Elle sera aussi présentée lors de la réunion de l'ensemble du personnel au premier semestre 2018.

Le code de conduite rappelle les sanctions prévues par la loi et ajoute que tout salarié sera exposé à des mesures disciplinaires. Ces sanctions peuvent aller de l'avertissement jusqu'au licenciement pour faute grave en cas de violation de ce code.

## **INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIONS EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME**

Promotion et respect des stipulations des conventions de l'OIT

Le Groupe respecte les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail relatives :

- ▶ Au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective ;
- ▶ A l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession ;
- ▶ A l'élimination du travail forcé ou obligatoire ;
- ▶ A l'abolition effective du travail des enfants.

Par ailleurs, comme il a été dit précédemment, le groupe Ymagis a mis en place un questionnaire électronique disponible via l'intranet du groupe pour l'ensemble des collaborateurs. Ce questionnaire permet aux salariés de relever les comportements jugés inadéquats au sein de l'entreprise. A ce jour aucune alerte n'a été formulée.

Autres actions engagées en faveur des droits de l'Homme

Le groupe est engagé à faire respecter les droits de l'Homme dans toutes ses entités. A ce jour, il n'existe aucune mesure spécifique à la défense des droits de l'Homme dans le groupe.

Les valeurs d'Ymagis ont été communiquées en fin d'année 2017 à tous les collaborateurs, parmi lesquelles figurent la diversité, l'intégrité, et la solidarité. Au cours de l'année 2018, ces valeurs seront réaffirmées par la direction. Elles seront également utilisées dès le recrutement de nouveaux collaborateurs afin que ces derniers soient sensibilisés dès leur entrée dans le groupe.

Conformément aux directives de l'OCDE, Ymagis s'engage à faire preuve de diligence raisonnable afin de garantir que ses achats s'inscrivent dans le cadre d'un approvisionnement responsable.



**GROUPE YMAGIS**  
85 Avenue Jean Jaurès  
92120 Montrouge - France  
investisseurs@ymagis.com | +33 (0)1 75 44 88 88

YMAGIS SA EST UNE SOCIÉTÉ CÔTÉE EN BOURSE  
ISIN : FR0011471291 | MNÉMO : MAGIS | ÉLIGIBLE PEA-PME

**[www.ymagis.com](http://www.ymagis.com)**  
[www.cinemanext.com](http://www.cinemanext.com) | [www.eclair.digital](http://www.eclair.digital)

